

Agnès Ramillon, nouvelle Directrice générale de l'AER BFC

Alors que l'Agence Économique Régionale Bourgogne-Franche-Comté (AER BFC) a soufflé le 1^{er} octobre dernier sa 7^e bougie, Agnès Ramillon succède à Martine Abrahamse Pleux pour poursuivre la mise en œuvre de la politique économique de la Région.

« C'est un honneur de prendre la direction de l'AER BFC et de succéder à Martine Abrahamse Pleux qui a œuvré à la tête de l'Agence depuis sa création en 2017. J'entends mener aussi efficacement, avec l'ensemble des collaborateurs, le déploiement de la politique économique de la Région Bourgogne Franche Comté, traduite dans le Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII).

Je suis déterminée à relever les grands défis de la plus grande région industrielle de France, forte de ses filières d'excellence, de son haut potentiel de création de valeur et d'emplois. Dans un contexte économique que l'on sait difficile pour les années à venir, l'AER BFC et ses équipes auront plus que jamais un rôle déterminant pour promouvoir l'attractivité de la Région, soutenir les entreprises et accompagner les territoires. » confie Agnès Ramillon.

Une solide expérience en développement économique

Après un DESS Gestion et administration des entreprises à l'Université de Bourgogne, Agnès Ramillon débute sa carrière en 1986 à la Société Générale en tant que Responsable marché PME/Associations. En 1999, elle intègre le Conseil Régional Bourgogne où elle occupe pendant 10 ans le poste de Directrice Adjointe Économie Innovation. Puis, elle assure, jusqu'en 2016, la direction de la Mission Développement Économique, Enseignement Supérieur, Économie Numérique et Emploi de la communauté d'agglomération du Grand Chalon. Elle est ensuite Directrice Générale Adjointe de l'Établissement Public d'Aménagement de Sénart jusqu'en décembre 2024.

La mise en œuvre de politiques publiques est depuis 25 ans le fil rouge du parcours d'Agnès Ramillon ; ses expériences lui permettent d'avoir une connaissance approfondie du fonctionnement et des attentes des collectivités dans la mise en œuvre de leurs stratégies de développement économique et pour travailler au plus près des entreprises et des territoires.

L'AER BFC, un outil reconnu et performant

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, indique : « L'AER BFC est un outil majeur, reconnu par tous les acteurs pour son efficacité au service du développement économique de notre Région. Je souhaite pleine et entière réussite à Agnès Ramillon dans la conduite de cette mission essentielle, et je remercie sa prédécesseure, Martine Abrahamse Pleux, qui a consacré toute son énergie à la montée en puissance de notre agence économique régionale. »

La politique volontariste des élus - Présidente de la Région et Président de l'AER BFC - en faveur du développement économique et de l'attractivité se traduit dans le SRDEII et à travers les objectifs stratégiques de l'AER BFC :

- Accompagner le maintien et le développement de l'activité économique et de l'emploi sur les 8 départements de la région
- Soutenir et faire progresser l'innovation, les transitions écologiques et économiques
- Soutenir les territoires dans leur politique de développement économique et leur mise en œuvre dans les territoires, en fonction de leurs besoins
- Promouvoir l'attractivité économique du territoire

Agnès Ramillon assure aujourd'hui la Direction générale d'un outil reconnu et performant en s'appuyant sur une équipe d'experts, professionnels, compétents et investis. Elle est notamment épaulée par Anne-Gaëlle Arbez Directrice générale adjointe qui conserve en parallèle sa mission de coordinatrice du pôle Développement économique. Par ailleurs, les process sont clairs et parfaitement cadrés : depuis mars 2021, l'AER BFC est certifiée ISO 9001 pour son aptitude à fournir régulièrement un service conforme aux exigences légales et réglementaires applicables et son engagement à accroître la satisfaction de ses clients et de ses partenaires.

« Après une collaboration particulièrement efficace avec Martine Abrahamse Pleux, je suis très heureux d'accueillir Agnès Ramillon à la Direction de l'Agence et souhaite lui témoigner ma plus grande confiance pour ce nouveau défi. L'attractivité de notre région donne des résultats très concrets : elle permet de faire revenir les talents sur notre territoire puisque notre nouvelle Directrice revient dans sa région natale après avoir passé plusieurs années en Île-de-France. » partage Jean-Claude Lagrange, Président de l'AER BFC.

Présentation de l'AER BFC

Fondées sur le SRDEII 2017-2021 et confortées dans le SRDEII 2022-2028, les missions de l'AER BFC sont les suivantes :

- Promouvoir l'identité régionale et favoriser l'implantation d'activités économiques nouvelles ;
- Être le relais de la Région pour l'animation de l'écosystème régional du développement économique, de l'innovation et de la transition écologique ;
- Contribuer au développement des filières structurées ou en émergence et les valoriser ;
- Assurer une veille des entreprises à enjeux ;
- Assurer un service d'ingénierie économique territoriale destiné à répondre aux besoins des Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) ;
- Déployer un pôle de développeurs économiques de proximité sur le territoire régional, en complémentarité avec les acteurs déjà présents sur les territoires.

Ces missions sont mises en œuvre en subsidiarité avec le réseau des 300 acteurs du développement économique et de l'innovation en région : État, chambres consulaires, agences locales, EPCI (communautés de communes, communautés d'agglomération, communautés urbaines, métropoles...).